



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Gare Meuse TGV - Extension de l'offre de stationnement au Sud de la LGV et amélioration de la liaison piétonne avec le centre d'affaires « Cœur de Meuse »

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Raison sociale

Collectivité territoriale

N° SIRET

22550001600152

Type de société (SA, SCI...)

Collectivités territoriales

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

DUMONT

Prénom(s)

Jérôme

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est un ouvrage neuf d'infrastructure routière. Il a pour objet l'extension de l'offre de stationnement au Sud de la LGV et l'amélioration de la liaison piétonne avec le centre d'affaires « Cœur de Meuse » à la gare Meuse TGV.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu de réaliser une extension de parking comprenant :

- 75 places de largeur 2,50 mètres pour 5.00 mètres de profondeur ;
- 2 places pour les personnes à mobilité réduite ;
- 8 places avec bornes électriques ;
- La création d'un mur de soutènement en gabion.
- Un bassin d'infiltration-rétention des eaux pluviales.

L'amélioration du cheminement pour les piétons entre le centre d'affaires "Coeur de Meuse" et le parvis de la gare sera assurée par la mise en place :

- D'un trottoir le long de la RD190 de largeur variable entre 1.00 m et 1,30 m ;
- De passages piétons ;
- D'un accès à la gare via le portillon d'entrée.

4.2 Objectifs du projet

Depuis 2007, la gare Meuse TGV, implantée sur le territoire de la commune de "Les Trois-Domaines", est en service. La ligne TGV permet de rejoindre Paris en 1 heure environ et Strasbourg en 1 heures et 45 minutes à partir de cette gare. Elle accueille 265 000 voyageurs par an (2022). Des navettes routières relient la gare aux villes de Bar-le-Duc et Verdun en 30 à 45 minutes. Des bus vers Saint-Mihiel et Commercy ont également été mis en place.

Depuis novembre 2010, le Département de la Meuse a repris à sa charge la gestion du parking, précédemment confiée à un opérateur privé. Le parking actuel compte au total 258 places.

L'augmentation du nombre de voyageur au fil des années a entraîné la saturation du parking et beaucoup d'usagers de la gare sont obligés de stationner leur véhicule sur les trottoirs dans l'enceinte de la gare, sur l'îlot central du giratoire d'accès à la gare et le long de la RD190 en direction de la Voie Sacrée.

Ce projet d'extension du parking permettra une meilleur répartition des véhicules aux abords de la gare (création de 77 places) et une sécurisation des cheminements pour les piétons.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Pendant la phase travaux :

Décapage et terrassement en déblais/remblais des espaces verts existant dont la pente est d'environ 10 %, pour la création d'une plateforme destinée à recevoir l'extension du parc de stationnement, pour la création d'un bassin d'infiltration-rétention des eaux pluviales.

Aménagement du parc de stationnement par la création de 77 nouvelles places, portant la capacité du site à 335 places.

Les matériaux issus des structures des ouvrages existant seront réutilisés sur site.

Les eaux de ruissèlement qui ne seraient pas infiltrées à la parcelle seront collectées par gravité dans un fossé existant et régulées avant rejet dans le milieu par l'intermédiaire du réseau existant.

Le parc de stationnement sera réalisé en enrobés pour les places de stationnement et pour les voies de circulation. Il sera agrémenté d'arbres et d'écrans végétalisés.

Le site sera raccordé à l'ensemble des réseaux via les ouvrages existants.

Pendant la phase travaux, l'accent sera mis sur la gestion du chantier et l'information des usagers afin de minimiser les nuisances pendant cette période.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'extension du parking s'insèrera dans le respect du sens unique de circulation des véhicules imposé dans l'enceinte de la gare. Il permettra de réduire les comportements inciviques de certains usagers peu scrupuleux qui se stationnent sur les trottoirs normalement réservés aux piétons.

Des dispositifs de sécurité (éclairage, signalisation) seront mis en place afin de réduire les risques pour les usagers.

Une signalétique claire permettra de s'assurer que les usagers pourront facilement comprendre comment accéder au parking, où se garer et s'il y a des restrictions ou des zones spéciales.

Les ouvrages d'assainissement et de collecte ainsi que les espaces verts dans l'enceinte seront entretenus par le Département de la Meuse et par SCNF Gares et Connexion.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau intégrant la régularisation des extensions réalisées après 2007 et le projet d'extension (voir le courrier du DDT du 20/06/2024 joint en annexe). DT-DICT

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Plantation d'une haie pour faire écran devant le mur de soutènement	200

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E Lat. : °N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° Lat. : °

Point de d'arrivée : Long. : ° Lat. : °

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 mars 2019
Zonage : Zone Naturelle, secteur à vocation ferroviaire.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Canalisation en P.V.C. de la série SN8 de diamètre nominal 315 mm : 110,00 ml Grillage avertisseur de couleur marron : 110,00 ml ~~Regards préfabriqués cadre rond de diamètre nominal~~
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Canalisation en P.V.C. de la série SN8 de diamètre nominal 315 mm : 110,00 ml Grillage avertisseur de couleur marron : 110,00 ml ~~Regards préfabriqués cadre rond de diamètre nominal~~

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet prévoit la construction d'un bassin d'infiltration-rétention pour la gestion des eaux pluviales.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet sera réalisé sur un espace vert entretenu à l'état de pelouse plusieurs fois par an.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le site NATURA 2000 le plus proche se situe à 12 km du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet se situe sur des espaces verts entretenus et entourés de voirie et de parking.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Le site du projet n'est pas concerné par les risques d'inondation ou de mouvement de terrain.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	L'aménagement de 77 places de parking supplémentaire entraînera un report des stationnements sauvages vers ce nouveau parking.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	La zone du projet comprend déjà un parking de 258 places de stationnement. Le bruit engendré par les véhicules des usagers sur le nouveau parking sera le même que sur l'actuel parking.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Pendant la phase de chantier, les émanations engendrées par le projet seront essentiellement issues des gaz d'échappement des véhicules nécessaires à sa construction.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Bruit des moteurs thermiques des engins de chantier et des matériels nécessaires à la mise en œuvre des différents matériaux (exemple : compactage). L'impact sera faible grâce à une utilisation de matériels.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Comme pour le stationnement existant, le nouveau parking sera éclairé par un éclairage artificiel la nuit. Toutefois, cet éclairage artificiel est interrompu de 22 heures à 5 heures 30 minutes. En outre, il est réalisé
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	Les émanations engendrées par le projet seront essentiellement issues des gaz d'échappement des véhicules, la limitation de vitesse sur site permettra de limiter les émanations. 8 places seront réservées pour les véhicules électriques et équipées de borne de charge.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Les études géotechniques ont permis d'identifier que les 3 sondages destinés à vérifier les capacités d'infiltration du terrain naturel au niveau de la plate-forme de stationnement ont fourni des résultats pratiquement nuls.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Le projet engendrera la production de déchets non dangereux lors de la phase de chantier. Un triage soigneux sera réalisé pour permettre une évacuation de ces déchets dans des centres de traitement adaptés.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le projet se situe sur des espaces verts entretenus et entourés de voirie et de parking. Le développement de l'urbanisation en rapport avec la gare TGV est autorisé par le PLU.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le bassin d'infiltration-rétention sera situé sur une zone dont le coefficient de perméabilité est de 4.5×10 puissance moins 6 mètres par seconde.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le bassin d'infiltration-rétention aura une surface d'infiltration de 400 mètres-carrés et un volume de stockage de 102 mètres-cubes.

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau. A ce titre, une concertation préalable avec l'autorité en charge de la police de l'eau a été menée concomitamment à la réalisation des études d'avant-projet. Les livrables obtenus ont été soumis à son avis. Cet avis a été pris en compte pour finaliser le parti d'aménagement proposé. Une étude géotechnique de conception ainsi qu'un pré-diagnostic environnementale ont également été réalisés permettant de déterminer les enjeux environnementaux. Au regard de l'ensemble de ces éléments, nous pensons qu'il n'est donc pas nécessaire de lancer une procédure d'évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

BERTHELEMY

Prénom

Christophe

Qualité du signataire

Adjoint au Directeur des routes et de l'aménagement

À

BAR LE DUC

Fait le

20-12-2024



Signature du (des) demandeur(s)